

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE COMITE DIRECTEUR DU 14 OCTOBRE 2015

Présents: Henri BERGERET, Eric CASTERAN, Michel COLOMA, Jean-Pierre CUSINATO,

Bernard DALMON, Alain FELZINE, Edouard FERNANDES, Stéphanie FEUILLERAT, Christine KITEGI, Renaud LATTE, Françoise MAUPAS-SCHWALM, Didier MESLET,

Jean NESPOULOUS et Julien VILLE.

Assistent: Cédric BENACQUISTA, François HUOT-MARCHAND, Muriel MAUSSANG et

Philippe RENAUT.

Excusés : Fabrice CAMBONIE, Eric DROUILLAT, Carlos FERNANDEZ, Joëlle LIEUX, Isabelle

MOROSI, Thierry MOUILLAUD et Jean-Marc NORMAND.

Absents: François LEPINEUX et Anne VELEZ.

<u>Pouvoirs</u>: Eric DROUILLAT, donne pouvoir à Julien VILLE

Carlos FERNANDEZ donne pouvoir à Renaud LATTE.

Joëlle LIEUX donne pouvoir à Henri BERGERET.

Isabelle MOROSI donne pouvoir à Jean NESPOULOUS.

18 voix sont exprimées et 14 membres sont présents : le guorum est atteint.

Début de réunion : 19h16

Approbation du compte-rendu de la réunion de Comité Directeur du 9 septembre
 2015 : le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

1. Affaires institutionnelles.

- 1.1. Assemblée générale ordinaire (Figeac, 24 octobre 205).
 - 1.1.1. Compte de résultats 2014-2015 et report

Philippe RENAUT, Commissaire aux Comptes, présente le compte de résultats 2014-2015 : celui-ci fait apparaître un bénéfice de 2 260,85 € pour un budget total réalisé de 866 153,59 €. Au bilan actif, la disponibilité en trésorerie s'élève à 243 313.75 €. La structure financière du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation est saine et présente des capitaux propres confortables. Il est à noter que ce bilan est valorisé par une évaluation des contributions volontaires en nature.

Le Comité Directeur entérine à l'unanimité la clôture des comptes 2014-2015 en vue de leur présentation à l'assemblée générale ordinaire.

2

NATATION

COMITÉ
RÉGIONAL DE
MIDI-PYRÉNÉES

1.1.2. Budget prévisionnel 2014-2015, catalogue des tarifs 2015-2016 et 2016-2017.

Le budget prévisionnel 2015-2016, établi et présenté par Bernard DALMON, est une reconduction du budget réalisé au terme de l'exercice 2014-2015 avec la prise en compte des éléments suivants : le fonctionnement du centre technique régional d'entraînement de natation synchronisée dont le début des activités remonte à septembre 2015, la mise en place du plan « J'apprends à Nager » dont l'opérationnalité sur la région Midi-Pyrénées a été confiée au Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation et la valorisation de la labellisation (cf. §3). Il est à noter l'appel formulé aux membres du Comité Directeur à poursuivre leur action d'abondances de frais sous forme de dons en faveur du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation.

Le catalogue des tarifs 2015-2016 est la reconduction de tous les tarifs de la saison 2014-2015 à l'exception des engagements au Synchronat (natation synchronisée) et aux différentes rencontres de waterpolo. Le catalogue des tarifs 2016-2017 ne concerne actuellement que le montant de la part régionale de la licence lequel est proposé d'être augmenté de 2% par rapport à la saison 2015-2016.

Compte-tenu de l'ensemble de ces informations, le Comité Directeur entérine à l'unanimité le principe de présentation du budget prévisionnel et des catalogues des tarifs 2015-2016 et 2016-2017 lors de l'assemblée générale ordinaire.

1.1.3. Récompenses régionales 2014-2015.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité les récompenses régionales proposées sous le sceau de la commission régionale des récompenses pour la saison 2014-2015. Celles-ci sont disponibles en annexe 1 du présent compte-rendu.

1.1.4. Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire.

L'ordre du jour, approuvé à l'unanimité par le Comité Directeur, est accessible en annexe 2 du présent compte-rendu. Il est demandé au président des commissions régionales concernées de préparer une intervention d'une durée maximale de 3 minutes avec un support composé d'une diapositive.

1.2. <u>Informations du Président.</u>

Bernard DALMON informe du décès, survenu soudainement vendredi 9 octobre 2015, de Jacques LESTRADE, ancien président du SN Saint-Céré, fondateur de la structure précurseur de l'Office Municipal des Sports de Saint-Céré et dernièrement très engagé dans le militantisme syndical et associatif au sein du Département du Lot. Un hommage lui sera rendu durant les travaux de l'assemblée générale ordinaire.

3



Bernard DALMON informe également de la démission de Jean-Pierre CRISTOFOLI de sa fonction de membre du Comité Directeur pour raisons personnelles. Le siège vacant ne sera pas proposé à candidature compte-tenu du caractère tardif de cette démission par rapport à la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

La version Extranat 2.0, dont la mise en service était programmée au 16 septembre 2015, sera effective à compter du 1 janvier 2016.

2. Structuration.

2.1. Labellisation.

Suite à la mise en place la deuxième version de la labellisation des clubs par la Fédération Française de Natation, le Comité Régional Midi-Pyrénées souhaite faire de celle-ci une action incitative et prioritaire. Cette résolution est également conforme au plan de développement régional présenté à l'assemblée générale ordinaire du 26 octobre 2013. Pour ce faire, au-delà du suivi de la labellisation, il apparaît nécessaire de proposer une valorisation de la labellisation pour les clubs actuellement labellisés. Cette valorisation porte essentiellement sur le versement, en fin de saison, d'une ristourne sur les licences¹ et sur les engagements aux compétitions régionales. Une aide à la formation est également envisagée. La valorisation est établie suivant le label d'appartenance (régional ou national). Le détail de la valorisation proposée est accessible en annexe 3 du présent compte-rendu. Il est évident que celle-ci ne sera activée qu'après vérification que les clubs concernés satisfassent aux pré-requis de la labellisation à savoir i) l'affiliation à la Fédération Française de Natation, ii) un taux de licenciation de 100% et iii) l'agrément ENF. Des aides sont également proposées pour les clubs sans labels mais obéissant à ces 3 pré-requis.

Le Comité Directeur entérine à l'unanimité le principe de soumettre les propositions de valorisation de la labellisation à l'approbation de l'assemblée générale. De même, il est approuvé à l'unanimité de proposer que le financement des aides susmentionnées soit effectué à hauteur de 10 000 € prélevés sur la trésorerie du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation.

3. Promotion.

3.1. <u>Séminaire Natation Santé (Marseille, 18-19 septembre 2015).</u>

Le concept Natation Santé résulte du couplage des deux concepts suivants :

• Nagez Forme Santé, concept pour un public souhaitant développer, maintenir ou restaurer son capital santé et améliorer sa qualité de vie. Il s'agit d'une natation adaptée au bénéfice de personnes atteintes de maladies chroniques et en relais d'un programme d'éducation

¹ Licences plein tarif, licences tarif réduit, licences Nagez Forme Santé et licences Nagez Forme Bien-Etre.



thérapeutique. Il s'agit d'une activité encadrée par un éducateur titulaire du Brevet Fédéral d'Educateur Nagez Forme Santé.

 Nagez Forme Bien Etre, concept plus adapté à un public qui ne souffre d'aucune pathologie mais intéressé par une pratique sportive d'entretien et de bien-être (lien social...) à visée préventive afin d'éviter les pathologies.

Le concept Natation Santé est une priorité de la Fédération Française de Natation et *de facto* du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation car il répond à une politique d'envergure nationale. Il représente également un levier de développement remarquable (attribution de créneaux horaires supplémentaires, augmentation du nombre de licences, accroissement de la visibilité...) pour les clubs désireux de proposer ce programme. Le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation souhaite accompagner les clubs dans la mise en place de ce concept en contribuant à la formation des éducateurs au Brevet Fédéral d'Educateur Nagez Forme Santé, en proposant une ristourne sur les licences relatives à ces concepts (cf. valorisation de la labellisation) et en participant à la négociation avec les collectivités territoriales pour l'attribution de créneaux horaires. A l'échelle régionale, la démarche du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation sera menée en collaboration avec le réseau Efformip².

3.2. Plan « J'apprends à Nager ».

L'opérationnalité du plan « J'apprends à Nager » sur le territoire de la région Midi-Pyrénées a été confiée au Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation. A ce stade, 95 stages sont réalisés ou en projet, dont 37 ont fait l'objet de conventionnement³, ce qui constitue un premier bilan satisfaisant et encourageant. Il est bien entendu rappelé que celui-ci bénéficie à tous les clubs de Midi-Pyrénées lesquels sont appelés à amplifier la mise en place de stages.

Pour rappel, une note ministérielle conjointe du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche appelle à recenser les effectifs de population ne sachant pas nager à l'entrée au collège et à mettre en relation les structures scolaires avec celles pouvant mettre en place le plan « J'apprends à Nager ».

Dès à présent, le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation souhaite solliciter et rencontrer les différentes directions départementales de la Jeunesse et des Sports de la région Midi-Pyrénées, les Comités Départementaux, les inspections académiques et les collectivités territoriales afin d'amplifier la mise en place du plan « J'apprends à Nager ».

Enfin, un projet pilote de stage sera mis en place en collaboration avec le Comité Départemental Handisport de l'Aveyron, en adaptant les effectifs et la durée, en faveur du public spécifique avec l'ambition, si possible, de proposer une déclinaison du plan « J'apprends à Nager » pour les personnes en situation de handicap.

² Effort en Midi-Pyrénées.

³ Signatures de conventions pour la mise en place du plan « J'apprends à Nager » en Ariège, dans le Tarn, en Aveyron et dans le Lot, en présence de Thierry Braillard, Secrétaire d'Etat aux Sports.

5

COMITÉ RÉGIONAL DE MIDI-PYRÉNÉES

A titre informel, le Comité Régional Midi-Pyrénées sera sollicité lors du prochain Conseil des Régions afin d'exposer les initiatives prises sur le plan « J'apprends à Nager ».

4. Arbitrage.

A l'unanimité, le Comité Directeur approuve l'intégration de Lionel Rey à la Commission Régionale des Officiels de Natation Course. De même, à l'unanimité, le Comité Directeur entérine la nomination d'Eric DROUILLAT, Joëlle LIEUX et Lionel REY en qualité d'officiels fédéraux sur la liste fédérale n°13 (1 janvier 2016 – 31 décembre 2017).

5. Questions diverses.

A réception de la commande pour chacune des disciplines, l'achat des équipementiers pour les différents officiels de Midi-Pyrénées pourra être finalisé.

Suite à la réunion au sujet de la répartition des clubs lors des poules départementales des Championnats de France Interclubs Toutes Catégories, il advient que :

- les poules départementales de l'Aveyron, des Hautes-Pyrénées et du Tarn sont inchangées.
- les équipes de Cahors Natation et du C.N. Auch rencontreront Montauban Natation 82 à Montauban.
- les équipes du C.N. Balma, du C.N. Cugnaux et de l'US Colomiers disputeront la compétition à Pamiers, en présence du C.N. Pamiers et de Saverdun Pyrénées Natation. Le déplacement de structures de Haute-Garonne en Ariège relativement à cette compétition devra être réalisé pour les prochaines saisons selon un principe de « turn-over ».

Enfin, suite aux intempéries qui ont concerné le littoral de la Côte d'Azur le 3 octobre 2015 et au regard des difficultés financières rencontrées, le Comité Directeur approuve à l'unanimité le versement d'une aide de 1 000 € en faveur du C.N. Cannes dont les installations sont inaccessibles pour une durée indéterminée.

Fin de la réunion : 22 :18

Bernard DALMON

Président

Julien VILLE Secrétaire Général



ANNEXE 1 - RECOMPENSES REGIONALES 2014-2015

Récompenses exceptionnelles régionales

CROIX D'OR (DIRIGEANTS)

Jean-Marie PRANEUF

D. O. V. L. V.

TROPHEE MICHEL DUCROS (OFFICIELS)

Lionel REY

C.N. Cugnaux

TROPHEE ALBAN MINVILLE (ENTRAINEUR NATATION SYNCHRONISEE)

Bérangère CAPDEVIELLE Toulouse N. S.

Diplôme de Reconnaissance Régional

Commission des Maitres

Caroline AUBELEAU

Brigitte DEKOVIC

T. A. C.

A.S.P.T.T. Grand Toulouse

Florian LACLAUSTRA Lavaur Natation 81

Commission de Natation Synchronisee

Stéphanie FEUILLERAT Toulouse N. S.

Commission de Natation Estivale

Dimitri CONCHE

D.O. V. L.V.

COMMISSION DU WATER-POLO

Raphaël BUCHIERI C.N. Pamiers

Commission des Officiels
Natacha AZEMA

T. O. A. C.

Laurent BOUVILLE C.N. Pamiers

Ingrid DOMINATI A.S.P.T.T. Grand Toulouse

Sabine UTZEL C.N. Pamiers

Aveyron

Chantal ALLEMAND C.N. Villefranche de Rouergue

Barbara LACLAVETINE C. N. Saint-Affrique
Cyril PAILHOUS Grand Rodez Natation

HAUTE-GARONNE
Amari AMARA
A.S.P.T.T. Grand Toulouse
Hélène PERRIN
C.N. Portet sur Garonne

Alexandra VERGNES U. S. Colomiers Natation

Gers

Béatrice FERRER

Joël FRERE

Cathy LEGER

C. N. Auch

C. N. Fleurance

C. N. Auch

Lo

Stéphane ALBRECHT E. Souillac Natation
Claire GUY Saint-Céré Natation

Jérôme LASSERRE Saint-Cere Natation

Benoît DELCROS

Eric LARRIBAU

HAUTES-PYRENEES

Tarbes N.C.

D.S. Bagnerais

Eric LARRIBAU D.S. Bagnerais Raphaêl SALEMBIEN Tarbes N. C.

Sabine BARRON S. C. Graulhet

Didier PICHERON

Jean-Luc VAYSSIERE

S. C. Graumet

Castres S. N.

Albi Natation

Tarn et Garonne

Nicole CARRENDIER Montauban Natation 82
Sylvain CASSAN Montauban Natation 82



ANNEXE 2 - ORDRE DU JOUR DE l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

10H ACCUEIL DES PARTICIPANTS10H30 APPEL NOMINAL DES CLUBS

- 1. Allocution du Président
- 2. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 25/10/2014
- 3. Rapport Moral
- 4. Rapport d'activités des Commissions Régionales
- 5. Compte de résultats 2014/2015
- 6. Attendu du Commissaire aux Comptes
- 7. Compte-rendu des Contrôleurs aux Comptes
- 8. Vote du compte de résultats 2014/2015 et désignation des Contrôleurs aux Comptes 2015/2016
- 9. Rapport d'activités de l'Equipe Technique Régionale

12H BUFFET DEJEUNER

13H30 REPRISE DES TRAVAUX DE L'ASSEMBLEE GENERALE

- 10. Actions du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation
 - Structuration des Clubs et labellisation
 - Actions de promotion
 - Offre de formations sous le sceau de l'ERFAN Midi-Pyrénées
- 11. Budget prévisionnel 2015/2016 et catalogue des tarifs 2015/2016, 2016/2017
- 12. Présentation des calendriers sportifs (saison 2015/2016)
- 13. Date de l'Assemblée Générale (saison 2015/2016)
- 14. Intervention des Invités
- 15. Clôture de l'Assemblée Générale

16H30 REMISE DES RECOMPENSES ET CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE



ANNEXE 3 - PROPISTION DE VALORISATION DE LA LABELLISATION

	Licences (ristourne sur la part régionale)					
	Renouvellements et transferts	Nouvelles licences jeunes « tarifs réduits »	Nagez Forme Santé	Nagez Forme Bien Etre NFBE	Engagements	Formations
Club Label International Club Label National		r la part fédérale pour ces (par la FFN)	Pour les clubs agréés NFS		Exonération de 50% aux chpts nationaux NC, NS, PL et EL 20% en WP	Prise en charge frais péda 3 stagiaires par an BF4-BF5 (par l'INFAN)
Club Label Formateur Club Label Développement	-20% part régionale -5% part fédérale	-20% part régionale -5% part fédérale	(cette aide fera l'objet d'une demande spécifique circonstanciée par le club, avec suivi du comité régional) :	-	-20% des engagements aux compétitions régionales	Enveloppe +++ prise en charge d'1 stagiaire BF4 ou BF5 Enveloppe +++ prise en charge d'1 stagiaire BF4 ou BF5
Club Label Animation			-100% part régionale sur toutes les licences	-5% part fédérale		Enveloppe +++
Club avec prérequis et engagement label N+1	-5% part régionale -5% part fédérale	-20% part régionale -5% part fédérale	NFS -5% part fédérale		-5% des engagements aux compétitions régionales	Enveloppe ++
Clubs sans Label						Enveloppe +